

SOCIÉTÉ D'ENTRAIDE DES MEMBRES DE LA LÉGION D'HONNEUR

HONNEUR

PATRIE

L'ENTRAIDE



BULLETIN d'INFORMATION
Cercle Mixte de la Garnison de Lyon Q.G.F

SECTION DU RHÔNE
27, Av. Leclerc - 69998 LYON ARMÉES

Avril 2004

N° 25

SOMMAIRE :

- **Le mot du Président :** p. 1
Général J. MARC
- **La vie de Section** p. 2
- **Notre Assemblée Générale 2003** p. 4
- **La vie des Comités** p. 6
- **Le mot du Secrétaire-Carnet du jour** p. 8
Colonel (e.r.) Jacques BURSTERT
- **Amicale des démineurs** p. 10
M. Charles FRANÇOIS - Vice Président.
- **Voyage annuel à Vulcania** p. 12

Le mot du Président

Chers amis (es) Sociétaires,

Malgré un calendrier défavorable, notre Assemblée Générale du 20 mars dernier, tenue en présence de notre Président National, le général d'armée GERIN-ROZE, a connu un large succès, grâce à votre assistance nombreuse, et aux pouvoirs que vous nous avez envoyés : une participation record a été ainsi enregistrée.

Monsieur Jean-Pierre LACROIX, notre nouveau Préfet de Région, empêché d'y assister en raison du devoir de réserve (période électorale oblige), avait bien voulu nous accorder un entretien auparavant : il nous a assuré de son attention bienveillante à notre égard ; nous lui avons dit notre entier dévouement, en tant que, par définition, « meilleurs serviteurs de l'Etat ».

D'autres hauts fonctionnaires, pour les mêmes raisons, ainsi que la plupart des élus, dans leur dernière ligne droite, nous ont dit leurs regrets de ne pouvoir se joindre à notre assemblée.

Nous nous sommes sentus d'autant plus honorés par les hautes autorités qui ont tenu à être parmi nous en ce jour ; nous leur exprimons ici nos sentiments de gratitude et de haute considération. L'amitié témoignée par les nombreuses associations représentées, et par la venue de quatre présidents de Sections voisines, nous est allée droit au cœur.

La Messe du Souvenir, célébrée le lendemain par le cardinal BARBARIN, très émouvante, dans une église bondée où figuraient 40 drapeaux, a été un instant rare, une totale réussite.

Ceux qui n'ont pas pu assister à ces deux journées mémorables pourront en lire le compte rendu dans ce numéro de "Entraide"; les autres se les remémoreront avec plaisir.

La vitalité dont notre Section vient de faire ainsi la démonstration n'est pas seulement le fruit des efforts conjugués de vos bureaux de Section et de Comités : elle se nourrit d'abord de multiples gestes, des démarches, des attentions, de tous ces liens, dont chacun de vous est potentiellement l'auteur ; sans votre attachement *personnel* à la Légion d'Honneur, à tout ce qu'elle sous-tend comme valeurs, rien ne serait possible. Soyez-en chaleureusement remerciés.

Le Général Jacques MARC

N'oubliez pas le numéro de téléphone
MUTUAID toujours à votre écoute :
(avec votre numéro d'adhérent)

01 45 16 77 16

URGENT ATTENTION

Notre voyage annuel se déroule cette
année en AUVERGNE :

jeudi 3 juin 2004

Inscrivez-vous vite :

avant le 10 mai.

Le Prochain numéro paraîtra
courant octobre 2004

La vie de la Section

Le 21 octobre 2003 : réunion trimestrielle des présidents de comités, exceptionnellement dans les locaux de la Préfecture du Rhône à l'hôtel du Département.

Cette réunion s'est poursuivie par la remise du Prix Scolaire 2003 de la Section du Rhône sous la présidence de monsieur le Préfet Michel BESSE, en présence des hautes autorités civiles et militaires du département.



M. le Préfet BESSE Général MARC Mme LACOUTURE M. GAUTHIER

Les prix ont été solennellement remis par notre président de Section le Général Jacques MARC à mademoiselle Florie BERT et à monsieur Romain RACHIDI. Tous deux sont de remarquables éléments tant au plan scolaire que pour leur engagement personnel au sein de leur établissement. Mademoiselle Florie BERT est d'autant plus méritante qu'elle est malvoyante.

Dans un discours très brillant, Monsieur l'inspecteur Général Robert GAUTHIER présente mademoiselle Florie BERT soulignant ses qualités intellectuelles et ses projets



Général J. MARC Mme F. BERT M. ROGER-DALBERT
M. R. GAUTHIER M. R. BATAILLY

d'avenir (des études supérieures de psychologie et de philosophie en vue d'un emploi de conseillère de probation et d'insertion pénitentiaire).

Madame Lucette LACOUTURE, administratrice de notre société et vice-présidente de notre Section, à son tour, présente monsieur Romain RACHIDI. D'une manière très talentueuse, elle nous rappelle son cursus et ses projets

d'avenir : préparer H.E.C. qu'il mérite parfaitement de réussir.



Général J.MARC Mme L. LACOUTURE M. R. RACHIDI M. R. GAUTHIER
M.ROGER-DALBERT

Cette brillante cérémonie s'est achevée par un cocktail offert par la Préfecture.

Le 27 novembre 2003 : Conférence par notre président de Section le Général Jacques MARC sur « Ces Lyonnais, conquérants de l'Air », donnée à l'occasion du 100^{ème} anniversaire du vol historique des frères WRIGHT, et du 220^{ème} anniversaire du premier envol public d'un ballon libre avec PILATRE de ROZIER, Joseph MONGOLFIER, ...et celui d'Elisabeth THIBLE.

Cette conférence s'est déroulée dans l'auditorium 'Jeannine et Robert PITIOT' prêté aimablement par l'Institut des Sciences Urbaines. Que son directeur général, monsieur le Préfet Philippe BOISADAM, en soit remercié ainsi que M. Robert PITIOT, cofondateur de l'institut et président du Comité du 2^{ème} arrondissement !

Cette conférence, devant plus de 120 auditeurs et



Général Jacques MARC

autorités du monde lyonnais, nous a remis en mémoire des noms célèbres ou parfois oubliés : Louis MOUILLARD, Ferdinand FERBER continuateur de LILIENTHAL, CHANUTE et les frères VOISIN, ainsi que des pionniers comme DELAGRANGE et FARMAN et cætera !!

En terminant brièvement par les événements aéronautiques lyonnais d'avant la première guerre mondiale le Général achève sa brillante conférence sous les applaudissements fournis des auditeurs très attentifs.

La réunion s'est achevée par un cocktail fort sympathique.



Le cocktail à l'Institut des Sciences Urbaines

Le 10 décembre 2003 : Réunion des nouveaux nommés et promus dans les Ordres de la Légion d'Honneur et du Mérite National.

Comme chaque année désormais, monsieur le Préfet de la Région Rhône-Alpes et du Rhône réunit dans les salons de la Préfecture les nouveaux nommés ou promus dans les ordres de la Légion d'Honneur et du Mérite. Les présidents des Sections des deux Ordres étaient là ainsi que tous les présidents de Comité de la Section du Rhône de la SEMLH.

Après avoir entendu le discours d'accueil de monsieur le Préfet, les présidents des deux ordres ont successivement présenté l'organisation, les missions et le travail accompli par leur Section.

Un cocktail offert par monsieur le Préfet et les

membres de la Préfecture a terminé cette brillante réception fort appréciée de tous.



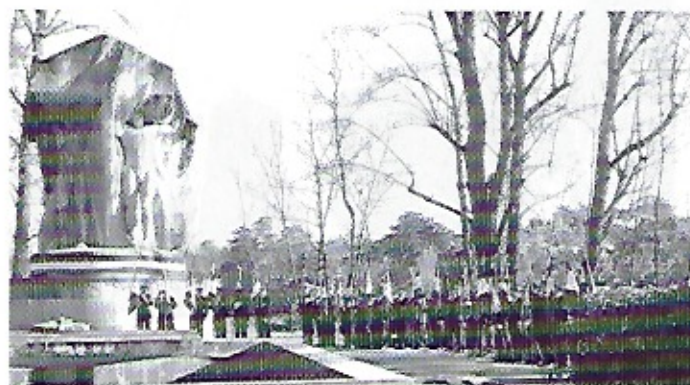
M. Antoine ULRICH M. le Préfet Michel BESSE Général Jacques MARC
Président de l'AONM. S^om Rhône Président S^om Rhône SEMLH

Cette réunion, maintenant traditionnelle, nous a permis de rencontrer de nombreux nouveaux nommés et promus et ainsi de susciter des adhésions, immédiates et futures.



Une partie des nombreux invités décorés de la L.H. ou de l' O.N.M.

Le 10 février 2004 : Arrivée du nouveau Préfet du Rhône



Cérémonie à l'Île aux Cygnes

Arrivée de monsieur Jean-Pierre LACROIX, nouveau préfet de Région et du Rhône, succédant à monsieur Michel BESSE. Pour sa prise de fonction, monsieur le Préfet a présidé une cérémonie de recueillement avec dépôt de gerbes au monument aux morts sur l'île aux Cygnes.



Le Préfet J.P LACROIX
Général H. JUTHIER
Général F. LESCEL

La présence de très nombreux drapeaux d'associations et le grand nombre de participants ont donné un éclat particulier à cet hommage à nos morts.

Un cocktail à la Préfecture nous a permis de mieux connaître notre nouveau préfet qui de plus nous fait l'honneur d'être membre de notre association et de notre Section.

Assemblée Générale 2003 de la Section du Rhône.



Gal H. JUTHIER *Vice Président* J.C. HERMANN *Trésorier* J. BURSTERT *Secrétaire* Gal GÉRIN-ROZE *Président National* Gal J. MARC *Président de Section* M. B. ROGER DALBERT *Conseiller Général* Mme L. LACOUTURE *Vice Présidente* M. C. FRANÇOIS *Vice Président*

Le 20 mars 2004 :

Cette année, nombreux sont les adhérents ayant répondu à l'appel, puisque 159 présents et 342 pouvoirs représentent plus de 50% de nos Sociétaires.

En présence de notre président national le Général d'Armée François GERIN-ROZE, le Général Jacques MARC, notre président de Section, ouvre l'Assemblée Générale.

Le Général rend hommage à nos 37 décédés en 2003 et 10 en ce début d'année, en les citant un par un. Il rappelle aussi à notre souvenir les conjoints disparus de nos sociétaires. Une minute de silence est observée.

Après le rapport moral et d'activité du président, approuvé à l'unanimité, madame LACOUTURE, vice-présidente et administratrice de la SEMLH, nous rappelle les actions d'entraide entreprises par notre société.

Monsieur FRANÇOIS nous expose le programme de notre voyage annuel qui cette année se déroulera en terre d'Auvergne avec la visite de VULCANIA.

Le Secrétaire fait son rapport administratif qui porte sur l'évolution des effectifs dont la moyenne semble se fixer aux alentours de 1000, comme il était souhaité l'an dernier. Afin d'éviter les radiations pour non paiement pendant 3 ans de la cotisation, il rappelle la possibilité de la régler par paiement automatique, afin d'éviter tout oubli.

Il fait le point sur le recrutement qui est bon, grâce à l'action des présidents de Comité et aussi par la réunion annuelle organisée par le préfet du Rhône. A notre plus grande satisfaction le nouveau préfet, monsieur J.P. LACROIX, nous a assuré qu'il reconduirait ces dispositions. Il termine en souhaitant que l'entraide entre membres fonctionne mieux, ils seront aidés pour ce faire par le nouvel annuaire à paraître fin mai début juin.

Le Trésorier fait, très rapidement, le bilan de nos finances qui sont saines, mais présentent cependant un très léger excédent de dépenses de 341,21 euros.

Conformément aux statuts, ces rapports sont soumis aux votes des sociétaires présents ou représentés ; ils sont approuvés à l'unanimité.



L'assistance particulièrement nombreuse cette année.



Le Général d'Armée F. GÉRIN-ROZE, notre président National, nous expose les raisons de sa présence à notre A.G. :

- la Section du Rhône est l'une des plus dynamiques parmi l'ensemble des sections de la Société sur le territoire national.
- A Paris la décision a été prise de décentraliser les réunions au niveau des sections, avec la participation des présidents de Comité. La première réunion se tiendra à Lyon, au cours du 2ème semestre de l'année.

Il nous expose ensuite les actions entreprises au niveau national dans le domaine de l'Entraide morale et financière et la situation de nos maisons de la Légion d'Honneur.

Il termine en soulignant que la Société reçoit des dons et des legs, ce qui lui permet d'atteindre l'équilibre financier et ainsi de remplir au mieux sa mission d'entraide.

La partie officielle de notre A.G.



Général de Division P. JACQUES

Général de division de BOUTEILLER

Général d'Armée F. GÉRIN-ROZE

Général J. MARC

M. B. ROGER-DALBERT

Mme L. LACOUTURE

Une courte pause permet d'accueillir les autorités civiles et militaires du département, un bon nombre ayant malheureusement dû s'abstenir en raison de la proximité des élections. Sont néanmoins présents :

Le conseiller général B. ROGER-DALBERT représentant le Sénateur M. MERCIER, président du Conseil Général, le général de division de BOUTEILLER représentant le Général Gouverneur Militaire, le Général de division P. JACQUES, commandant la Région Sud-Est de Gendarmerie et M. K. KABTANE président de la Grande Mosquée de Lyon et membre de notre Section.



Mlle Florie BERT

M. R. GAUTHIER

Le général MARC explique les raisons de la vitalité de notre Section en 2003, et ouvre les perspectives pour 2004.

Enfin l'Inspecteur Général (h.) R. GAUTHIER présente la lauréate de notre Prix Scolaire 2003 mademoiselle Florie BERT que deux anciennes lauréates sont venues « marrainer » :

Corinne DUVERMY (1982) et Raphaëlle ULRICH (1989) : la qualité et l'intelligence de leurs propos ont démontré combien notre choix est et avait été judicieux !!



Gal J. MARC Gal F. GÉRIN-ROZE Mme R. ULRICH M. R. GAUTHIER
Mlle Florie BERT

Cette journée se termine par un repas parfaitement organisé par le Cercle Mess de Garnison, d'excellente qualité. Il rassemble près de 200 convives.

21 mars 04 Messe annuelle à la mémoire de nos disparus, au Sanctuaire SAINT BONAVENTURE.

Cette messe organisée, cette année, par nos amis de l'association des décorés au péril de leur vie (D.P.L.V.) est suivie par un très grand nombre de participants remplissant en totalité la nef du Sanctuaire et devant près de 40 drapeaux d'associations.

Son Eminence le Cardinal Philippe BARBARIN, nouveau légionnaire et membre de notre Société, nous fait le très grand honneur de venir célébrer en personne cette messe ; il a pour notre Ordre des paroles d'accueil émouvantes, pleines de noblesse et de chaleur. Son homélie, sur la parabole de l'enfant prodigue, a été d'une qualité remarquable par la hauteur, l'envergure, la clarté et l'originalité de son approche de ce texte si classique.

Toutes les personnes présentes garderont en mémoire ces instants extraordinaires de grandeur et d'émotion d'une qualité rare. Merci Monseigneur

Notre photographe habituel a pris de nombreuses photos tant au cours de l'Assemblée proprement dite et pendant le repas qui a suivi.

Vous pouvez encore les consulter à leur magasin à la Croix-Rousse :

Christiane de Breyne et son équipe.

69 bd Croix Rousse 69004 Lyon - Tél. : 04 78 29 81 05

La vie des Comités

Le 10 octobre 2003 : Les présidents Paul CHERQUI, et le Colonel MINODIER ont réuni leurs Comités des 7^{ème} et 8^{ème} arrondissements au restaurant « Le Mâchon de Lyon » autour d'un repas très typique.

Le 16 octobre 2003 : Monsieur l'Inspecteur Général de l'instruction publique Robert GAUTHIER réunit son Comité de Lyon Nord-Est pour un repas de cohésion à Saint-Marcel-en-Dombes. Réunion très réussie dans une excellente ambiance

Le 11 décembre 2003 : Assemblée Générale du Comité de Lyon Nord-Ouest.

Monsieur Daniel SIMON, président de ce Comité réunit ses adhérents en assemblée générale électorale.

Compte-tenu des pouvoirs le quorum est atteint.

Après avoir fait le bilan des activités de son comité, le Président Daniel SIMON fait appel aux volontaires pour étoffer son bureau.

Le Bureau sortant se représente, et monsieur Georges PICOLO (952MR02) se porte volontaire pour assumer une responsabilité. Ils sont élus à l'unanimité.



Général J. MARC M. D. SIMON Colonel M. MONNIER

Le bureau est donc constitué de :

M. Daniel SIMON, président
Colonel Michel MONNIER, vice-président
M. Georges PICOLO, délégué.

Le Général J.MARC, président de la Section, entérine ces décisions, exprime sa satisfaction et rappelle les objectifs primordiaux de la Société : entraide, soutien, solidarité vis-à-vis de nos camarades en difficulté, morale ou matérielle.

La matinée se termine au restaurant ' le Coq Hardi ' où monsieur Yves-Marie UHLRICH, maire d'Ecully, nous rejoint et nous fait part de son plaisir d'être parmi nous.

Le 22 janvier 2004 : Réunion du Comité de Lyon Nord-Est (C13) :

L'Inspecteur Général Robert GAUTHIER, président du Comité, réunit comme chaque année son comité pour les vœux du nouvel an. Après avoir fait le point sur son Comité, il nous gratifie d'un exposé fort brillant sur l'histoire de

l'Irak : ses origines depuis l'époque biblique de - 3000 avant J.C. en passant par Nabuchodonosor, Alexandre le Grand et allant de Babylone à nos jours.

L'après-midi s'est achevé par le traditionnel tirage des Rois, la galette du lycée hôtelier Rabelais étant toujours très appréciée !

Le 5 février 2004 : Réunion des Comités des 6^{ème} arrondissements Nord et Sud.

Monsieur G. BECQUET et le Médecin Général Jean d'OLIER, présidents respectifs de ces comités, réunissent leurs adhérents pour une conférence prononcée par monsieur Claude ACKET sur « le Nucléaire : Rayonnement, accidents, déchets... Peut-on répondre aux inquiétudes ? ». Cet exposé écouté par un auditoire nombreux a rencontré un très grand succès malgré le haut niveau technique du sujet. L'après-midi s'est achevée par le pot de l'amitié offert par la Municipalité et son maire madame CHEVASSUS.

23 mars 04 : Réunion des Comités Lyon 7^{ème} et 8^{ème} arrondissements.

Monsieur Paul CHERQUI et le Colonel Roland MINODIER, présidents respectifs des comités 7 et 8, tiennent leur assemblée générale commune dans les Salons des mariages de la mairie du 7^{ème} arrondissement de Lyon, que monsieur le maire Jean-Pierre FLACONNECHE nous a exceptionnellement prêtés, nous faisant ainsi un grand honneur.

Monsieur André ORIOL, ancien premier président de la Cour d'Appel de Lyon, prononce une conférence 'historique' sur le sujet parfaitement d'actualité : « l'Etat et la Justice » où il fut beaucoup question de l'inamovibilité des juges ! L'auditoire nombreux a suivi avec beaucoup d'attention le brillant exposé de monsieur André ORIOL.

Le maire du 7^{ème} arrondissement, Jean-Pierre FLACONNECHE, après avoir écouté cette conférence, nous a offert au nom de la municipalité le verre de l'amitié. Qu'il en soit remercié.

Le 25 mars 2004 : Réunion des Comités des 1^{er}, 2^{ème} et 4^{ème} arrondissements de Lyon.

Le 25 mars, les Comités des 4^{ème}, 2^{ème} et 1^{er} arrondissements, présidés respectivement par le Colonel Georges REISSER, monsieur Robert PITIOT, le Colonel RESSY et regroupés sous la dénomination Inter-comités 421 tiennent leur réunion annuelle à laquelle sont également conviés les membres du bureau, ainsi que les présidents et vice-présidents de comités de la Section.

Monsieur Daniel GRATALOUP, architecte de renommée internationale nous a fait le plaisir de venir nous exposer ses vues sur l'architecture moderne. Dans son exposé intitulé : « Nouvelle Architecture », illustré par de

ACTUALITÉS

90^{ème} anniversaire d'Elisabeth BOSELLI



De dos Col REISSER M. PITTOT Col RESSY

nombreuses diapositives, il nous expose avec beaucoup de fougue ses techniques, ses réalisations, ses projets.

Sa conception de base repose sur la place des éléments de vie en fonction des besoins pour le séjour, marquage des cheminements pour la circulation. Puis il nous expose sa philosophie : tout est à base de courbes et la ligne droite est liée à la mort !! Sur ces bases il a conçu "l'Architecture Sculpture".



M. Daniel GRATALOUP
Docteur en Architecture

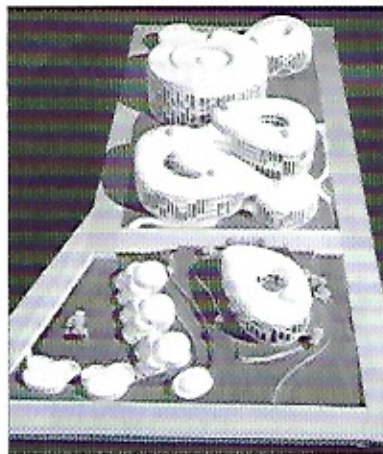
Ses vues architecturales futuristes basées sur les courbes et abolissant les lignes droites, surprennent l'auditoire très

attentif, mais est-il convaincu ? Monsieur Daniel GRATALOUP a rédigé un livre "ARCHITECTURE pour les dieux, pour les hommes" qui pourra mieux éclairer celui qui l'achètera et lui permettra de naviguer entre utopie et réalité !!

Le programme de cette journée se poursuit par un déjeuner remarquablement organisé par les trois présidents de Comité, dans un restaurant lyonnais de bonne renommée " la Cuvée" qui cette fois encore n'a pas failli à sa réputation.

Monsieur le maire du 2^{ème} arrondissement, monsieur BROLIQUIER et son adjoint monsieur ROYER nous ont fait le plaisir de venir participer avec nous à cette rencontre très réussie.

Nous les remercions pour le prêt de la salle et aussi pour pot de l'amitié qu'ils nous ont offert avec leur municipalité.



La Bibliothèque de Téhéran (projet)



Général Jacques MARC

Madame Elisabeth BOSELLI

Le 11 mars dernier, le général et Mme MARC se sont joints à un groupe d'aviateurs de notre Section, de l'ANORAA et des « Vieilles Tigres », pour fêter, à la résidence « Mélodies », le 90^{ème} anniversaire de cette grande Dame des Ailes Françaises : brevetée pilote en 1938, elle fit partie d'un groupe de 12 femmes recrutées en 1944 par M. TILLON, ministre de l'Air ; elle devint ainsi la première Française pilote de chasse (sur Dewoitine 520), suivie de peu par la seule Suzanne MELK.

Par la suite, Elisabeth BOSELLI s'attaqua avec succès à divers records mondiaux, en remportant sept, dont deux toutes catégories ; le plus prestigieux étant sans doute, en 1955, celui de distance sans escale en mono réacteur, CREIL AGADIR, soit 2331 kms en 3 heures 33.

En 1957 elle demanda à servir en Algérie à l'ELA de Boufarik, effectuant de très nombreuses missions opérationnelles (730 heures sur un total de 1500). Officier de la Légion d'Honneur, Valeur Militaire avec trois citations, Médaille de l'Aéronautique, Croix du Combattant, etc. Assimilée capitaine, elle a pris sa retraite en 1969.

Elisabeth BOSELLI a publié de nombreux articles dans la revue « ICARE » dont un, très documenté, sur la Lyonnaise Elisabeth THIBLE, première femme aéronaute au monde.



Madame Elisabeth BOSELLI, entourée de ses amis.

N'oubliez pas le numéro de téléphone
MUTUAID toujours à votre écoute :
(avec votre numéro d'adhérent)
01 45 16 77 16

Le mot du Secrétaire

Je tiens tout d'abord à remercier toutes les personnes qui m'ont aidé à l'organisation et à la tenue de notre Assemblée Générale. Ce fut un travail lourd et difficile en raison du succès rencontré, dont nous nous réjouissons, par cette assemblée.

Je remercie donc très vivement les sociétaires et amis, nos fidèles Mmes BAYLE, COLLONGE, FOURNIER, MARC, et M. Mme FRANÇOIS, MM BEAU, NEYRAND, RESSY, ROGINO, SERVEL... et bien d'autres, qui se sont dévoués malgré leur âge, leurs soucis ou leurs ennuis de santé. Encore mille fois merci.

Je remercie aussi tous les personnels du Cercle Mess, et tout spécialement l'adjudant chef Yves AUBERT, qui nous ont aidé sans compter et ont répondu totalement à nos souhaits. Ils ont ainsi donné à notre manifestation le lustre qu'elle se devait de montrer afin d'être digne de notre Légion d'Honneur. Notre Président de Section leur a adressé une lettre de félicitation avec copie au Général Gouverneur.

Merci et ... à l'année prochaine !!!

Ensuite, comme vous pouvez le constater, il n'est donné dans ce bulletin qu'un bref résumé de notre Assemblée. Les personnes qui désireraient en lire le compte rendu complet peuvent le faire, soit en venant le consulter au cercle mess, les 2èmes lundis de chaque mois, soit en me le demandant ; si vous avez Internet je pourrai vous l'adresser par Courriel.

Il n'est pas envisagé de l'adresser collectivement, par la poste, en raison du coût d'envoi prohibitif qui entamerait trop fortement nos disponibilités déjà engagées par la parution début juin de notre annuaire 2004.

Le Carnet du jour

Deuils :

Nous avons eu la tristesse d'apprendre :

- le décès, le 26 mai 2003, de madame Daniel **MARTIN** épouse de notre Sociétaire bien connu par sa personnalité et par les nombreux services qu'il a rendus à notre Section, en particulier lors du Gala organisé en 1990. Nous lui présentons toutes nos excuses pour avoir omis de le faire lors du dernier bulletin.

- le décès de monsieur Pierre **FOURNIER** le 23 novembre 2003 époux de madame Lucienne FOURNIER, chevalier de la Légion d'Honneur, du Comité 05.

- le décès de madame André **BOUDET** le 9 février 2004 épouse du Médecin-Colonel BOUDET, notre vice-président de Section.

Aux époux et épouse en deuil nous présentons nos très vives condoléances et nous les assurons de notre fidèle amitié.

Naissances :

Le colonel et madame Henri BEYRET, du Comité 8, ont la joie de vous faire part de la naissance de leur sixième arrière petit-enfant Maréo.

Toutes nos félicitations aux heureux arrière grands-parents.

Nos adhérents promus :

Dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur :

Au grade d'Officier :

Monsieur Roger **PASCAL** du Comité de Lyon Sud-Ouest.

Nous lui présentons à nouveau nos plus chaleureuses félicitations.

Les arrivées à la Section :

Depuis la parution de notre dernier bulletin nous ont rejoints : 54 sociétaires, (44 adhésions et 11 venant d'autres sections).

1) Nouveaux adhérents :

Madame Giselle ABRAHAM (C6),
Docteur Jacques AVET (C2),
Lieutenant-Colonel Maurice BAL (C12),
Madame Marie-France BAYLE (C8),
Monsieur Dominique BOIS (C7),
Monsieur André BOURGOGNE (C6),
Lt-Colonel Jean Grégoire CHARAUX (C12),
Madame Andrée CHARBONNIER (C11),
Monsieur Jean CHEMAIN (C11),
Colonel Bernard CLOÛET (C18),
Colonel (er) François DALLEMAGNE (C18),
M. DELAUNAY de la TOUR ARTAISE Thierry (C06),
Monsieur Régis de VILLARD (C18),

Madame Muguette DINI (C16),
Monsieur Guy DUFEU (C11),
Monsieur Bernard DUPASQUIER (C18),
Médecin général Insp. Alain FLECHAIRE (C12),
Lieutenant Colonel Renaud FRANÇOIS (C4),
Général Michel GILLET (C7),
Monsieur André GUERIN (C14),
Monsieur Eric GUILLON (C1),
Médecin Général René HÉNANE (C13),
Monsieur Christian JACOB (C11),
Monsieur René JULLIAN (C3),
Monsieur Kamel KABTANE (C17),
Madame Fatma KHELIF (C17),
Monsieur Philippe LAUREAU (C3),

Les arrivées à la Section (suite)

Colonel Paul MAGNAT (C10),
Monsieur Georges MAILLON (C3),
Monsieur Yves MATILLON (C3),
Monsieur Jean-Jacques MOINE (C1),
Madame Colette NICOLAS (C13),
Monsieur Christian PARTENSKY (C6),
Lieutenant-Colonel Christian PERALDI (C13),
Madame Catherine PEROTIN (C3),
Monsieur Gérard PEULTIER (C12),
Madame Isabelle ROUSSEL (C3),
Monsieur Louis RUBASSE (C10),
Monsieur Georges SAGNOL (C5),
Monsieur Jacques SOTERAS (C10),
Madame Nicole VALLIER (C16),
Monsieur Raymond VILLIERS (C6),

Madame Yvette VILVERT (C11),
Colonel Roland WECK (C18),
Monsieur Hubert WEIGEL (C3)

2) Arrivés d'une autre section :

Lieutenant-Colonel Daniel AGULIAN (C3),
Monsieur Jean-Yves AUBERT (C2),
Lieutenant-Colonel Dominique BATANI (C8),
M le Sous-Préfet Marc-Henri BEGUIN (C7),
Monsieur Pierre DARGERÉ (C5),
Monsieur Jean-Hubert DARRAILLANS (C7),
Médecin en Chef Jean-Claude DUBOUIS-BONNEFOND
Médecin Général René HÉNANE (C13),
M. le Préfet Jean-Pierre LACROIX (C3),
Général Michel NIELLY (C2),
Général Jean-Loup TILLON (C13).

Les départs de la Section

Depuis la parution de notre dernier bulletin 16 sociétaires nous ont quittés et 13 ont été mutés.

3) Adhérents décédés :

Monsieur René AROLES (C17),
Commissaire Général Lucien BERTHET (C18),
Monsieur Louis CHABOUD (C8),
Monsieur Marius COMBET (C11),
Monsieur Gaston DEPIERROIS (C8),
Maître Philippe DONNADILLE (C11),
Monsieur Jean-Pierre DELORME (C16),
Monsieur Henri GABET (C17),
Colonel Jacques HAUGUEL (C11),
Monsieur Rabah KHELIF (C17),
Monsieur Alfred LESCUYER (C11),
Monsieur Gabriel MATAGRIN (C3),
Monsieur Marcel MATHÉ (C11),
Madame Marcelle ROUSSET (C2),
Monsieur Aimé SESTIER (C18),
Monsieur Louis Robert VALLIER (C16).

5) Mutés hors section :

Colonel Jean ANTHEAUME (C14),
Monsieur Francis BECK (C5),
Monsieur le Préfet Michel BESSE (C3),
Monsieur Vincent BOYET (C14),
Monsieur Xavier ELLIE (C4)
Madame Paule GIRARD (C8),
Lieutenant-Colonel Jean LANGLAIS (C2),
Monsieur Philippe LAUREAU (C3),
Docteur Francis MEIGNAN (C12),
Lieutenant Colonel Jean-Luc PAUTHE (C8),
Monsieur Alain PAVE (C17),
Lieutenant Colonel François PELLETRAT DE
BORDE (C13),
Lieutenant-Colonel Jean-Claude RODELLA (C18).

A toutes les familles en deuil nous présentons nos condoléances les plus sincères.

A tous nous souhaitons un bon séjour dans leur nouvelle résidence.

INFORMATION CONFÉRENCE

L'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite (Section du Rhône)

en partenariat avec :

la Société d'Entraide des Membres de la Légion d'Honneur (Section du Rhône),
l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale (Région Lyonnaise),
la Fédération des Amicales Régimentaires et d'Anciens Combattants (Lyon et sa Région)
l'Association des Officiers de Réserve de Lyon et du Rhône

vous prie d'assister à la conférence qui sera donnée par :

Monsieur le Professeur Etienne TISSOT

Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite
Président de la Commission Médicale d'Établissement des Hospices Civils de Lyon

"Avenir de l'hospitalisation publique et privée : HÔPITAL 2007"

en le réfectoire des Sœurs de l'Hôtel Dieu de Lyon, 1 place de l'Hôpital 69002 LYON
accès métro Bellecour ou Cordeliers

le Mercredi 2 juin 2004 à 18 heures

Un apéritif sera servi à l'issue de la conférence. Participation aux frais : 10 €

Réponse à adresser impérativement avant le 29 mai 2004 à :

A.N.M.O.N.M. Quartier Général Frère 69998 LYON-ARMÉES

AMICALE DES DÉMINEURS DE FRANCE

Historique du Service du Déminage

En 1944, au fur et à mesure de la libération du territoire national, une tâche vitale s'imposait au pays. Reconstruire, remettre en état agriculture et industrie afin de réparer au plus vite les ravages causés par cinq années de guerre et d'occupation.

Les combats, les bombardements systématiques, l'occupation et son système défensif, en dehors des destructions énormes causées au patrimoine national, laissaient de surcroît leurs séquelles de "mort soudaine" et hors conflit : les mines, les obus, les engins de toutes sortes, les bombes.

Les victimes de ces engins se comptèrent par centaines dans les premiers mois de la libération : cultivateurs voulant remettre en culture un champ trop longtemps soustrait à leurs activités ; enfants jouant avec les engins épars sur le terrain, chasseurs s'aventurant dans les champs de mines, etc...

Le gouvernement devait donc se soucier de ce problème majeur, toutes les tâches de reconstruction, de remise en valeur se trouvant tributaires directes de la neutralisation préalable des engins de guerre jonchant le territoire. Contrairement aux précédents conflits, géographiquement délimités, le dernier s'étendit sur la totalité du pays.

Si les bombes et les obus restaient dans les attributions du Ministère des Armées, celui-ci ne put se charger de la neutralisation des champs de mines.

L'ordonnance 45-271 du 21 février 1945 créait la Direction du Déminage sous l'autorité du Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme.

Le recrutement des volontaires démineurs s'organisait, se développant lentement jusqu'en mai 1945, puis prenant son plein essor après l'armistice.

La convention de GENEVE acceptait l'emploi de prisonniers de guerre de l'Axe aux opérations de déminage.

Une grande tâche, reconnue par les représentants du gouvernement, allait être accomplie, avec des moyens techniques très modestes mais avec le courage et l'abnégation de tout un personnel que l'on se plut parfois d'honorer à titre d'élite ou de héros obscur.

En effet, au lendemain de la libération, les experts militaires français et alliés estimaient à 10 ans la durée nécessaire à la neutralisation des seuls champs de mines qui s'étendaient de la Belgique à l'Espagne, de l'Espagne à l'Italie, sur la zone des marches de l'Est et aux alentours des places fortes intérieures.

Bousculant toutes les prévisions, il ne fallut qu'à peine DEUX ANS aux équipes de déminage pour faire disparaître de la carte de France, ces zones hachurées représentant les territoires interdits à la circulation, à la pénétration et de ce fait, à la production.

Un bilan établi en fin 1947 faisait apparaître les chiffres suivants:

- 475.000 hectares déminés dont 220.000 remis en culture
- 12.999.440 mines neutralisées
- 663.000 obstacles marins enlevés dont 1/3 était miné.

Ces chiffres éloquentes ne font malheureusement pas ressortir le nombre considérable de difficultés que durent surmonter, pendant ces deux années, les volontaires démineurs baptisés "volontaires de la mort" depuis que plus de 500 d'entre eux avaient disparu et que 800 autres étaient atteints durement dans leur chair.

Lourd tribut payé à la reconstruction, à la rénovation du pays, lorsqu'on sait que l'effectif moyen du personnel démineur était de l'ordre de 3 200. Sacrifice suprême et librement consenti puisque tous étaient restés VOLONTAIRES.

Devant les résultats spectaculaires obtenus dans un délai dépassant toutes les espérances, la Direction du Déminage se voyait confier les opérations de

désobusage, débombage, ce en octobre 1946.

Le démineur dut alors se spécialiser, suivre des cours, des stages, pour apprendre à bien connaître ces nouveaux engins dispensateurs de mort violente. Malgré les travaux effectués par l'Autorité Militaire, obus, grenades, bombes, toute la cohorte des projectiles de toutes sortes et de



toutes les Nations infestaient pratiquement la totalité du sol de l'hexagone français.

En surface, enterrés, immergés, dans la plaine, dans la forêt, dans la montagne, en mer, en rivière, en ville, en campagne, partout des engins subsistaient mettant en péril les vies et les biens.

Par tous les temps, en toutes saisons, en tous lieux, tour à tour puisatier, alpiniste, terrassier, vidangeur, scaphandrier, le démineur fit face et là encore avec des moyens techniques réduits mais avec son courage et sa conscience, les uns palliant l'insuffisance des autres.

En *Décembre 1947*, soit 14 mois après le début du désobusage-débombage:

- 16.194.000 obus et engins divers étaient neutralisés ;
- 490.000 bombes étaient neutralisées dont 54.000 enterrées.

La Direction du Déminage pouvait alors estimer que les travaux de masse étaient en voie d'achèvement.

Les compressions de personnels se firent durement sentir, les licenciements intervenant sans aucun égard pour la tâche accomplie. Mais lorsque l'on n'a plus besoin de personnel volontaire ???

Ce fut donc la création des équipes de sécurité, chargées de poursuivre la tâche commencée en 1945.

D'un effectif total de 105 hommes ces équipes sont généralement composées de 2 hommes: 1 démineur-chef et 1 chauffeur.

50 équipes réparties sur le territoire national couvrent l'ensemble de celui-ci pour toutes les opérations de déminage, désobusage et de débombage.

En 1990, elles subsistent toujours : quelques éléments ont disparu, frappés dans l'accomplissement de leur travail ; ils ont été remplacés, les autres ont vieilli ; mais ils sont toujours présents pour effectuer une tâche qui, depuis 40 ans, est devenue un travail normal et courant pour eux.

Mais de toutes ces années passées à flirter avec la mort, est né un métier, avec tout ce que cela comporte de responsabilité, de conscience, d'abnégation et d'amour même.

Le démineur, le chauffeur, aiment ce qu'ils font, malgré tous les inconvénients d'un métier les éloignant souvent de leurs familles, malgré toutes les déconvenues accumulées au fil des ans, malgré toutes les incompréhensions qui furent leur lot, malgré tous les oublis dont ils furent l'objet... *ILS CONTINUENT.*

Pour attester le bilan de 1948 à 1962:

- 5.499.800 obus et engins divers neutralisés.
- 4.400 bombes neutralisées en surface.
- 15.235 bombes enterrées neutralisées.

Conjointement la liste des morts s'est allongée et le livre d'or du monument élevé à leurs mémoires au sommet du Ballon d'Alsace, porte **589 noms**.

Si ce résumé ne peut donner qu'une idée superficielle d'une tâche de caractère national, s'il ne permet que d'effleurer un problème passé qui demeure un succès technique, il a le mérite de situer, sommairement, l'origine des personnes, qui, de nos jours poursuivent modestement et le plus souvent dans l'oubli ou l'indifférence une tâche qui fut indispensable à l'ensemble de l'économie nationale.

En 1963, les tâches de reconstruction étant pratiquement achevées et la notion de SECURITE se rapprochant du contexte de PROTECTION, les opérations de désobusage, déminage, débombage étaient transférées du Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme au Ministère de l'Intérieur, Service National de la Protection Civile.

(Arrêté du 29 décembre 1962 - J.O. du 1er janvier 1963, décret 64-229 du 13 mars 1964 - J.O. du 15 mars 1964, arrêté du 18 juillet 1964 - J.O. du 23 juillet 1964.)

Changement de ministère, mais poursuite des mêmes tâches, changement de direction, mais continuité normale des opérations par le même personnel technique.

Mais, dira-t-on, comment se fait-il qu'après des années de travail soutenu, qu'après la neutralisation de plusieurs millions d'engins, il puisse encore en subsister ? Cette question est très souvent posée aux équipes de déminage et pour y répondre objectivement et parfaitement, il faudrait envisager un long et fastidieux exposé. Sachons seulement que, dans les seuls secteurs du conflit 1914-1918, des centaines de tonnes d'engins sont retirées chaque année, depuis la fin de cette guerre.

Sachons que les labours mécaniques profonds, les défrichages de modes industriels, les terrassements effectués dans les zones bombardées à l'occasion de travaux divers sont source journalière de découverte d'engins de toutes sortes et de tous calibres, nécessitant l'action de l'équipe de déminage dans des délais aussi brefs que possible, afin de ne pas arrêter les engins mécaniques au coût d'immobilisation élevé.

De plus, les détections électro-magnétiques des terrains réputés dangereux assurent la sécurité des personnels et des matériels avant les travaux d'implantation d'immeubles, d'usines, d'aéroports, de barrages, de canaux, d'autoroutes, etc...

Il peut paraître présomptueux de dire que, sans le travail du démineur, les grandes tâches de reconstruction, d'aménagement et d'expansion n'auraient pu avoir lieu dans les zones de combat et de bombardement ; objectivement, il faut pourtant bien l'admettre.

Une autre question vient à l'esprit :

*Ces engins 58 ans, 85 ans après sont-ils dangereux ?
Le temps ne les rend-il pas inoffensifs ?*

Le temps, les intempéries, l'oxydation ne sont malheureusement d'aucun effet sur les engins de guerre, bien au contraire, et là encore les chiffres infiniment tragiques le prouvent ; en 10 ans de 1956 à 1965, soit après la période cruciale de l'après guerre, il faut déplorer 279 accidents sur engins de guerre ayant causé la mort de 150 personnes dont 66 enfants, et blessé, souvent gravement, 385 personnes dont 264 enfants (statistique officielle obtenue en recueillant les articles parus dans la presse).

Ce qui tendrait à prouver qu'hélas, malgré le travail effectué, si le risque a diminué, il n'a pas disparu. Il reste encore beaucoup à faire afin d'assurer la sécurité complète et de longues années seront encore nécessaires pour que la guerre ne tue plus... après l'armistice.

Toutes les équipes peuvent se féliciter du travail accompli en 50 ans, chacune oeuvrant avec ses moyens propres, avec sa conscience et son courage, faisant le maximum pour satisfaire les impératifs d'une tâche souvent ingrate, difficile et dangereuse.

En 1964, la Direction du Service National de la Protection Civile décide la création de deux équipes spéciales chargées de la neutralisation d'engins explosifs improvisés utilisés par des groupes de terroristes au cours d'attentats dirigés contre des édifices publics ou des personnes privées.

Parallèlement, elle forme 20 agents à la lutte anti-terroriste. Ces agents, qui sont issus des Groupes Mobiles de Sécurité rapatriés d'Algérie en 1962 et mis à la disposition du Service National de la Protection Civile, sont intégrés en Avril 1965 au sein du service de déminage.

C'est également au cours de l'année 1965 que le personnel du service de déminage est appelé à participer à la protection des hautes personnalités françaises ou étrangères en voyage officiel dans notre pays.

Pour exemple :

ANNEE 1983 347.821 engins déminés et neutralisés
représentant un poids de 673 tonnes.

1.564.929 kilomètres ont été parcourus.

ACCIDENT PAR EXPLOSION

Agents en mission :

blessés : 2

A un tiers :

morts : 6

blessés : 40

ANNEE 1988

12.430 demandes d'enlèvement de munitions ont été satisfaites, ce qui représente :

78.369 engins de guerre éliminés.

141 hectares de terrains ont été dépollués.

65 expertises ou rapports exécutés.

62 stages d'enseignements reçus.

143 stages d'enseignements donnés.

300 opérations de destructions d'engins de guerre

représentant un poids total de 516 tonnes.

1.902.089 kilomètres parcourus par les véhicules du service

A ces statistiques concernant le service de déminage il faut ajouter celle plus triste concernant le personnel :

23 juin 1985 : 4 morts dans l'explosion d'une soude à munitions au centre de déminage de Toulon.

1986 : 1 mort au centre de déminage de Versailles.

4 juillet 1987 : un mort par engin explosif improvisé au centre de déminage de Toulon.

1989 : 1 mort au centre de déminage de Colmar.

18 juillet 1990 : 5 morts à Epervans (71) : 3 du centre de déminage de Lyon et 2 du centre de déminage de Chalons sur Marne.

Ce qui fait que le Livre d'Or du monument élevé à leur mémoire, au sommet du Ballon d'Alsace, porte maintenant **608 noms**.

Mais à ce jour cette liste n'est pas exhaustive.

Je ne voudrais pas terminer sans rendre hommage à ceux qui nous ont précédés et tracé la voie glorieuse et obscure dans laquelle nous nous sommes engagés essayant ainsi d'être leurs dignes successeurs.

Charles FRANÇOIS
Contrôleur divisionnaire
Chef de Centre 'déminage'

Vice Président Section du Rhône.

JOURNEE DU 03 JUIN 2004

VULCANIA

Cette année nous changeons totalement d'objectif : après l'eau, le rail, les voyages à l'étranger, nous allons en direction de l'Ouest nous enfoncer sous terre !!

*Nous visiterons **VULCANIA** Parc Européen du Volcanisme.*



Départ du car 07 h 00 du Quartier général Frère vers Saint-Ours Les Roches (Puy de Dôme).
(heure impérative, prenez vos précautions)

Arrivée vers 10h. 30 – 11h. 00 : nous serons accueillis par trois animateurs qui nous informeront du déroulement de la visite.

Le déjeuner est prévu de 11h. 30 à 13h. 00.

Au menu : Apéritif : Kir Auvergnat

Assiette de jambon de pays
Coq au vin de St. VERNY
Fromage A.O.C. d'Auvergne
Tarte aux fruits de saison
/ de vin de pays
Café

Début de la visite à 13h. 30 et nous apprécierons :

la descente du cratère, le tunnel de lave, la mare magique, le jardin volcanique, les marmites de boue, la séance de cinéma en relief...



DÉPART PREVU DE VULCANIA VERS 17 H 00 - 17 H 30.

ARRIVÉE QUARTIER GÉNÉRAL FRÈRE VERS 20 H 00 – 20 H 30
SUIVANT CIRCULATION.

PRIX DE LA JOURNÉE : 65,00 Euros

Nota : Inscrivez-vous rapidement avant d'oublier, à l'aide du bulletin d'inscription joint, la date limite du **10 mai** est impérative pour retenir le ou les cars.

Vous pouvez aussi vous inscrire par **téléphone au 04 78 74 51 72**

Cette visite n'est pas difficile, ni spécialement fatigante, cependant il est conseillé aux dames de ne pas mettre ...des souliers à talons aiguilles !!

Il faut noter aussi que de nombreux ascenseurs permettent aux 'petits marcheurs' de transformer cette visite en une véritable promenade !!